

groupe affiche un décalage très sensible entre l'évolution des grandes unités et celle des autres exploitations. Les grandes résistent beaucoup mieux, jusqu'à présenter même un solde positif entre 1995 et 1997 dans l'orientation *polyculture*. Dans ce groupe, une étape conséquente a été de nouveau franchie vers une concentration du potentiel économique chez les plus gros producteurs.

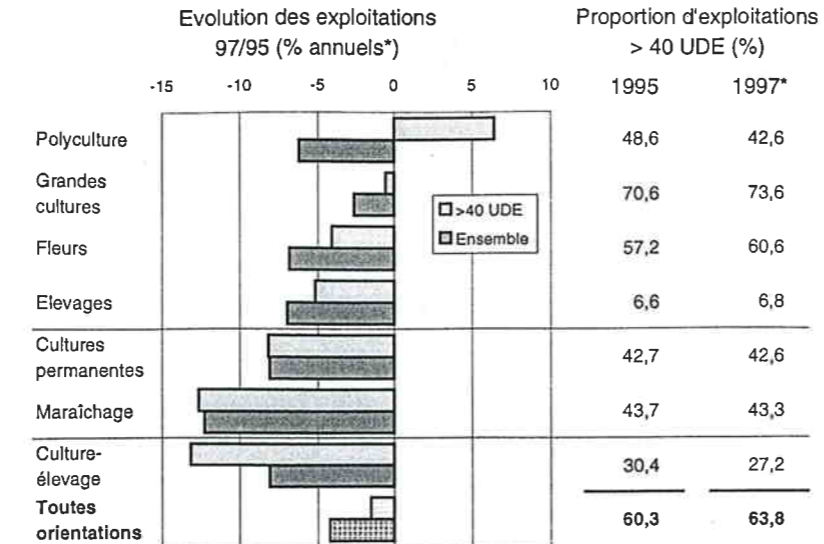
- La 2ème catégorie correspond aux *exploitations spécialisées dans les productions de fruits et de légumes*. Ce groupe a vu disparaître récemment de très nombreuses unités, plus particulièrement depuis 1995, et ceci, quelle que soit leur dimension économique. Cette évolution n'est sans doute pas arrivée à son terme pour les exploitations fruitières, puisque celles-ci comptent encore parmi elles une forte proportion de chefs âgés (35% ont plus de 60 ans en 1997) annonciatrice de futures restructurations. En revanche, le maraîchage bénéficie en 1997 d'une répartition par âge beaucoup mieux équilibrée, avec une majorité de chefs âgés de 40 à 59 ans (60%) et des chefs proches de la retraite (60 ans et plus) moins nombreux que les jeunes (moins de 35 ans).

- Enfin, la dernière catégorie d'exploitations, réduite aux associations *culture-élevage*, a vu paradoxalement disparaître, en premier, ses plus grosses unités. En 1997, ce système reste représenté dans la région par des exploitants âgés (53% ont plus de 60 ans) qui poursuivent leur activité sur des unités proches d'exploitations de retraite (54% des unités sont inférieures à 16 UDE soit l'équivalent de 24 hectares de blé).

**118 ha de moyenne en grandes cultures**

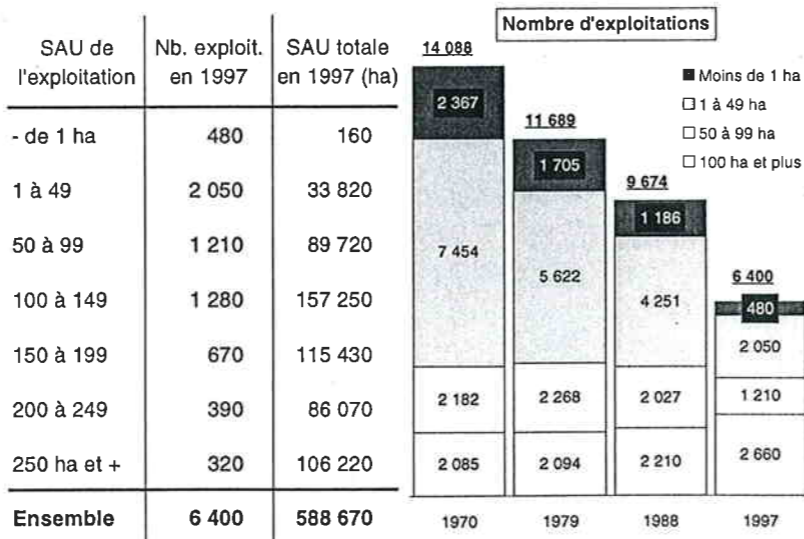
Sans compter les jardins familiaux détenus par des non-agriculteurs, le territoire agricole francilien est estimé à 583 100 hectares en 1997 (Statistique agricole annuelle); il a diminué récemment de quelque 400 ha par an, consommés essentiellement par l'urbanisation et les infrastructures routières et ferroviaires. Les agricul-

**Un bon potentiel économique suffit parfois à ralentir le rythme des cessations**



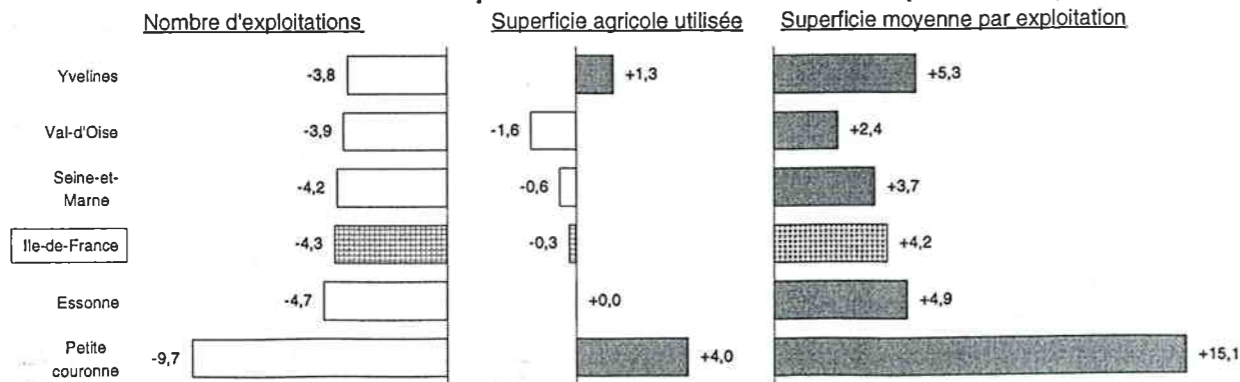
Sources: Enquête Structures 1995 et 1997. (40 UDE = 60ha équivalent blé) \* échantillon permanent

**11% des exploitations (de 200 ha et plus) détiennent 33% des surfaces**



Sources: Agreste - RGA 1970, 1979 et 1988, Enquête Structures 1997.

**Evolution des structures départementales entre 1995 et 1997 (% annuels\*)**



Sources: Agreste - Enquêtes Structures 1995 et 1997. \* échantillon permanent

**Les taux de disparition dépassent maintenant la moyenne nationale**

Département siège	Exploitations 1997	% d'évolutions annuelles			
		79-88	88-97	93-95*	95-97*
Seine-et-Marne	3 040	-1,7	-4,0	-3,3	-4,2
Yvelines	1 380	-2,2	-4,3	-4,6	-3,8
Essonne	1 110	-2,0	-4,7	-3,9	-4,7
Petite couronne	170	-5,2	-7,1	-8,6	-9,7
Val-d'Oise	700	-2,3	-5,9	-7,4	-3,9
<b>Ile-de-France</b>	<b>6 400</b>	<b>-2,1</b>	<b>-4,5</b>	<b>-4,3</b>	<b>-4,3</b>
<b>FRANCE</b>	<b>679 840</b>	<b>-2,4</b>	<b>-4,4</b>	<b>-4,2</b>	<b>-3,8</b>

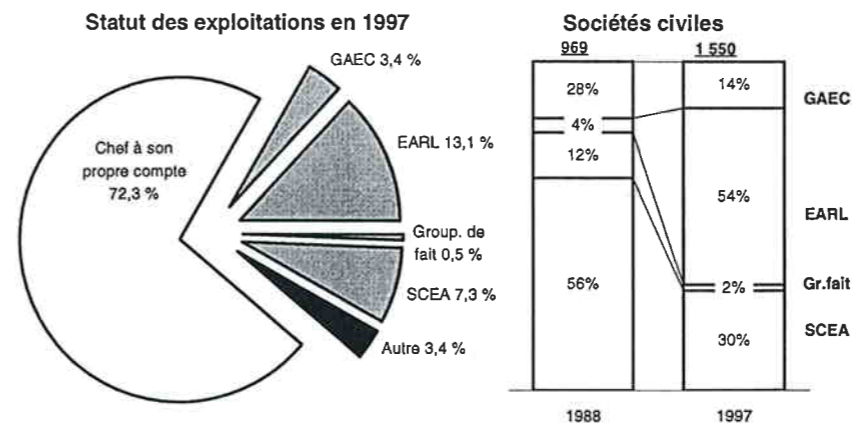
Sources: Agreste - RGA 1979 et 1988, Enquêtes Structures 1993, 1995 et 1997. \* échantillon permanent

**Des terres agricoles grignotées au nord et à l'est de la région**

Département siège	SAU (en ha) 1997	% d'évolutions annuelles			
		79-88	88-97	93-95*	95-97*
Seine-et-Marne	336 700	-0,3	-0,3	+0,2	-0,6
Yvelines	100 100	-0,5	+0,6	+1,0	+1,3
Essonne	93 600	-0,2	+0,4	+1,4	+0,0
Petite couronne	2 100	-3,6	-2,8	-2,5	+4,0
Val-d'Oise	56 200	-0,6	-1,1	-1,2	-1,6
<b>Ile-de-France</b>	<b>588 700</b>	<b>-0,4</b>	<b>-0,1</b>	<b>+0,4</b>	<b>-0,3</b>
<b>FRANCE</b>	<b>28 331 300</b>	<b>-0,3</b>	<b>-0,1</b>	<b>+0,3</b>	<b>+0,1</b>

Sources: Agreste - RGA 1979 et 1988, Enquêtes Structures 1993, 1995 et 1997. \* échantillon permanent

**Le nombre de sociétés a augmenté de 60% en 9 ans**



Sources: Agreste - RGA 1988, Enquête Structures 1997.

**Les sociétés détiennent 41% des terres**

Statut juridique	Nombre d'exploitations			SAU 1997	
	1988	1995	1997	%	ha / expl.
Chefs à leur compte	8 470	5 400	4 630	56,5	72
GAEC père-fils	146	100	80	2,0	146
Autres GAEC	125	140	140	3,5	155
EARL	37	540	830	21,2	150
Groupements de fait	116	70	30	0,5	82
Autres sociétés civiles	545	520	470	13,4	169
Autres statuts	235	170	220	2,9	78
<b>Ensemble</b>	<b>9 674</b>	<b>6 940</b>	<b>6 400</b>	<b>100,0</b>	<b>92</b>

Sources: Agreste - RGA 1988, Enquêtes Structures 1995 et 1997.

teurs ayant leur siège en Ile-de-France ont pu disposer cette même année, de 588 700 hectares, total incluant leurs terres situées hors des limites régionales.

Les terres libérées par les exploitations disparues ont permis d'agrandir de 6,7 ha en 2 ans la superficie moyenne des exploitations de la région. Celle-ci s'élève à 92 ha en 1997 (118 ha en grandes cultures) pour une moyenne nationale de 42 ha.

Conséquence des très nombreuses cessations d'exploitations spécialisées en cultures permanentes ou maraîchères, le nombre d'unités de production de moins de 50 hectares s'effondre; il a été réduit plus que de moitié en 9 ans (-53%).

Les surfaces agricoles se concentrent dans des unités de plus en plus grandes; ce phénomène s'essouffle à peine après 5 années d'application de la nouvelle PAC et d'une course à l'hectare compensatrice de l'effet négatif du gel obligatoire. La part des exploitations de 100 hectares et plus, qui était de 34% en 1993, est passée à 38% en 1995 puis 42% en 1997. On compte maintenant quelque 720 unités de plus de 200 hectares, qui représentent 11% de l'effectif et 33% de la SAU totale.

**25% de sociétés, sur 41% des terres agricoles**

La baisse du nombre d'exploitations ne concerne que les exploitations individuelles traditionnelles. Les sociétés civiles, quant à elles ont gagné 190 unités entre 1995 et 1997. Elles représentent désormais 25% de l'ensemble des exploitations contre 20% en 1995 et 10% seulement au recensement de 1988.

Certaines formes sociétaires ont presque totalement disparu (groupements de fait), d'autres sont en recul depuis une dizaine d'années (SCEA) ou bien ont amorcé récemment un mouvement de repli (GAEC). L'EARL tend de fait à se substituer progressivement à toutes les formes statutaires existantes. Les exploitations individuelles classiques dès lors qu'elles atteignent une certaine dimension optent pour ce statut qui facilite les apports extérieurs de foncier. Le départ à la retraite du père entraîne aussi presque systématiquement le remplacement d'un ancien GAEC père-fils par une EARL unipersonnelle avec une transmission progressive du capital. De même, tout événement intervenant dans la vie des sociétés est l'occasion d'une révision des statuts au profit de l'EARL.

Plus d'une société civile sur deux (54%) est maintenant une EARL, on en compte 830 en 1997 pour 470 SCEA, autres types de sociétés éventuellement unipersonnelles, relativement bien implantées dans l'Ile-de-France des années 1980.

De fait, la majorité (53%) des sociétés civiles



existant dans la région correspond à des unités de production dans lesquelles un seul agriculteur est partie prenante (58% des SARL et 52% des SCEA).

L'agriculture associative au sens stricte n'est donc représentée que par 540 unités (8,6% de l'ensemble des exploitations agricoles franciliennes), et semble avoir fait le plein en 1995. Pour une exploitation agricole de 1988 on comptait alors en moyenne 1,097 agriculteurs-exploitants; ce rapport a progressivement gagné des points jusqu'à 1,166 en 1995 où il semble plafonner (1,161 en 1997).

Les exploitations sociétaires sont beaucoup plus grandes que les autres. Elles représentent 25% de l'effectif total régional mais détiennent 41% des terres. Les sociétés civiles réduites à un seul agriculteur, mais qui peuvent éventuellement inclure du capital foncier provenant d'associés non-exploitants, disposent en moyenne de 157 hectares (EARL et SCEA confondues). Ce nombre est à comparer aux 72 hectares de l'exploitation individuelle classique moyenne et aux 201 hectares moyens des sociétés civiles plurisociétaires.

**510 unités sans successeur;  
920 en suspens**

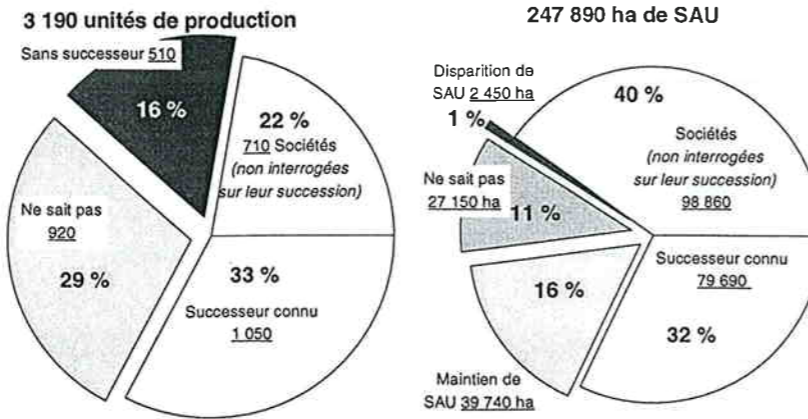
Une exploitation de 1997 sur deux est dirigée par un chef de 50 ans ou plus. Ces 3 190 agriculteurs de plus de 50 ans quitteront leur fonction dans les quinze prochaines années, libérant 247 890 hectares de SAU. Parmi eux, ceux qui ont le statut d'exploitant individuel ont été interrogés sur leur succession.

Ainsi, c'est l'avenir à court terme de 2 480 unités et de 149 030 hectares qui a été analysé:

- 920 chefs interrogés ne savent pas encore s'ils auront un successeur;
- 510 répondent que l'exploitation disparaîtra après leur départ;
- 1 050 agriculteurs ont, en revanche, déjà préparé ce départ: leur successeur est connu, c'est un membre de la famille dans la plupart des cas (79%)

Sur les 149 030 hectares mis en valeur par les exploitants interrogés, qui seront donc à redistribuer dans les années à venir, 119 430 hectares ont déjà trouvé preneur, mais 2 450 hectares de terres agricoles seront, de façon certaine, réaffectés à horizon 2015. La destination du reste des terres libérables, soit 27 150 hectares n'est pas connue de l'agriculteur; leur sort est actuellement en suspens.

**16% des agriculteurs âgés de 50 ans et plus, pensent que leur exploitation disparaîtra après leur départ**



Source: Agreste - Enquête Structures 1997 (exploitations dirigées par des chefs de 50 ans et +).

**170 unités de production et 830 hectares menacés de disparaître à court terme**

Age du chef d'exploitation	Nombre total d'exploit.	SAU totale (en ha)	SAU moyenne (en ha)	Exploitat. sans successeur	SAU menacée (en ha)
moins de 50 ans	3 210	340 780	106	...	...
50 à 54 ans	920	85 000	92	110	110
55 à 59 ans	740	68 040	92	90	1 060
60 à 64 ans	690	45 180	65	140	450
65 ans et plus	840	49 670	59	170	830
<b>Ensemble</b>	<b>6 400</b>	<b>588 670</b>	<b>92</b>	<b>510</b>	<b>2 450</b>

Source: Agreste - Enquête Structures 1997.

**LES STRUCTURES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES**

Les structures des exploitations agricoles sont connues au travers de deux types d'enquêtes:

- Les recensements agricoles de 1970, 1979 et 1988;
- Les enquêtes dites Structures réalisées par sondage entre les recensements: celles de la dernière décennie datent de 1990, 1993, 1995 et 1997. Ces enquêtes ont été réalisées auprès d'un échantillon permanent constitué à partir du recensement de 1988. Les résultats présentés sont une extrapolation des données recueillies en 1997, auprès de 57 000 exploitations agricoles sur le territoire national et de 1500 unités en Ile de France.

Dans les départements de la Petite couronne l'enquête de 1997 a été étendue à l'ensemble des exploitations. Les résultats de l'année 1997 et les évolutions calculées sur la période 1988-1997 sont issues de l'enquête exhaustive, les évolutions qui couvrent la période 1995-1997 proviennent de l'échantillon permanent.

Directeur de la publication: J-M. STEPHAN

Composition: S.R.S.A.  
Impression: S.R.S.A.  
Dépôt légal: A parution  
N° C PPAP: En cours  
ISSN: 0246-1803  
ISBN: 2-11-0904-58-5



© AGRESTE 1997  
DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET  
SERVICE REGIONAL DE STATISTIQUE AGRICOLE  
18, avenue CARNOT 94234 CACHAN Cedex  
Tél.: 41.24.17.46

ILLE-DE-FRANCE

**Les structures agricoles en 1997**

**Des exploitations toujours plus grandes**

En 1997, 6 400 exploitations cultivent 588 700 hectares. Elles sont 540 de moins qu'en 1995, soit un taux annuel de disparition de 4,3%. La reprise de leurs terres par les unités restantes fait passer la taille moyenne à 118 ha en grandes cultures et à 92 ha dans l'ensemble de la région.

Arboriculteurs et maraîchers paraissent les plus fragilisés depuis 1995, comparés aux exploitations de grandes cultures, qui résistent mieux.

La diminution du nombre d'exploitations agricoles se poursuit au même rythme (-4,3% par an), laissant en place des unités de production de dimension de plus en plus grandes. Celles-ci se partagent des surfaces elles-mêmes grignotées par l'urbanisation et ses infrastructures (-0,3% par an).

En 1997, on a dénombré 6 400 exploitations agricoles en Ile-de-France, soit 540 unités de moins qu'en 1995. Les 4

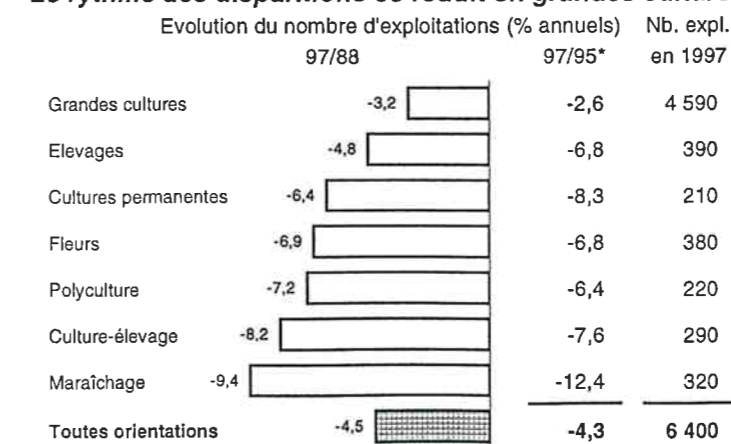
enquêtes qui ont suivi le recensement agricole de 1988 ont mis en évidence une très légère décélération des taux d'érosion: -5,2% par an (1988-1990), -4,5% (1990-1993), -4,3% (1993-1995) et -4,3% (1995-1997). Un mouvement analogue de décélération, mais plus prononcé, a également été observé au niveau national avec des taux annuels d'évolution successifs de -4,7%, -4,6%, -4,2% et -3,8%. Contrairement à la décennie précédente (1979-1988), le rythme de disparition des exploitations est plus élevé en Ile-de-France que sur le reste du territoire; cette tendance s'est affirmée ces deux dernières années.

**Moins nombreuses mais plus grandes**

Enquête	Nombre d'exploitations	Superficie agricole utilisée (hectare)	Superficie par exploit. (hectare)
RGA 1979	11 689	614 200	52,5
RGA 1988	9 674	595 040	61,5
Structures 1990	8 700	585 300	67,3
Structures 1993	7 570	587 700	77,7
Structures 1995	6 940	591 900	85,3
<b>Structures 1997</b>	<b>6 400</b>	<b>588 700</b>	<b>92,0</b>

Sources: Agreste.

**Le rythme des disparitions se réduit en grandes cultures**



Sources: RGA 1988, Structures 1995 et 1997  
\* échantillon permanent

<sup>1</sup> (40 unités de dimension économique équivalent à 60 hectares de blé)

**De moins en moins d'arboriculteurs et de maraîchers**

Tous les systèmes de production ne sont pas affectés de la même manière par des cessations.

Les exploitations de grandes cultures affichent des taux de disparition beaucoup plus faibles et se détachent de ce fait très nettement du reste des unités. A l'opposé, les secteurs des fruits, des légumes et des fleurs, ont été très amputés ces dernières années. Les systèmes mixtes, où cultures et élevage sont associés, enregistrent également un taux d'érosion élevé.

Au sein d'un système de production donné, la dimension économique suffisante des unités est naturellement un facteur de survie essentiel mais parfois inopérant.

La lecture comparée des taux de disparition des grandes exploitations, définies ici comme supérieures à 40 UDE<sup>1</sup>, avec les mêmes taux rapportés à l'ensemble des exploitations de l'orientation, conduit à classer les systèmes en 3 catégories:

- Une 1ère catégorie regroupe les exploitations de polyculture, de grandes cultures, d'horticulture florale et les élevages spécialisés. Ce